

## TOUR DU CAROUX : EAU ET LUMIERE CEVENOLE AU CŒUR D'UNE RESERVE NATURELLE

Itinérance en Haut Languedoc  
7 jours - 6 nuits

Dans l'arrière pays cévenol, après la plaine fertile, on découvre la sécheresse de la garrigue et enfin, comme une surprise, la fraîcheur de la moyenne vallée de l'Orb. Pour beaucoup la route s'arrête là, et pourtant le vieux pays nous attend : des villages plus anciens que le temps, des sentiers muletiers pavés de lauzes, des rochers qui nous dominent et la tendresse des grandes forêts. C'est dans ce pays d'herbes et de rocs, brûlé de lumière, où les ravins profonds cachent toujours une belle vasque, que votre séjour commence... Nous vous ferons découvrir, au rythme des baignades, les secrets les mieux gardés du massif du Caroux.

### Les + du séjour :

- Séjour nature / aventure
- découverte du milieu naturel Paysages saisissants et intimistes
- Baignades en torrents de lumières
- Repas familiaux

Code voyage : 01CRXPA - Randonnée accompagnée - Durée : 7 jours - 6 nuits Hébergement :  
Gîte d'étape - Niveau : 3/4 - Groupe : 6 à 12 participants - Prix : à partir de 665 €



## PROGRAMME

### **Jour 01 :**

Accueil au premier hébergement, au gîte du village de Mons en fin de journée. Repas et nuit au gîte.

### **Jour 02**

#### **De Mons à Mons par le col de Bardou.**

Depuis le gîte d'étape la rando accède directement au cœur des gorges d'Héric par le col de Bardou puis le chemin du Bau Filiti. Le sentier passe sous les chênes verts puis, en continuant l'ascension, rencontre les grandes forêts de châtaigniers et les premiers hêtres. La traversée du ruisseau se fait à gué avant de remonter par un petit passage conduisant au village d'Héric. Retour au gîte en longeant le ruisseau.

+ 600m -600m 13km Temps de marche : 6h

### **Jour 03 :**

#### **De Mons à Douch par le Cabalet inférieur.**

Le sentier quitte les douceurs de la vallée pour rejoindre sur les hauteurs le village de Douch. On emprunte le chemin du Cabalet inférieur qui était jusqu'en 1930 la seule voie d'accès au hameau d'Héric puis des villages plus hauts dans le vallon. Arriverez pour la nuit dans un des derniers villages habités du massif. La maison du mouflon ouvre ses portes pour une approche didactique de l'emblème du massif : le mouflon.

+ 750m -200m 8km Temps de marche : 5h

### **Jour 04**

#### **De Douch à Douch par le Caroux.**

Grande boucle en partant de Douch. Le chemin commence par rejoindre le village de Madale avant de faire le tour de la Cabrière. Le sentier domine les gorges profondes de Colombières. Au pied du massif cristallin coulent une multitude de ruisseaux qui donnent autant de vasques ou la baignade est propice. Le sentier monte sur le Caroux, passe par les zones de tourbières et rejoint un promontoire à 1000m d'altitude avant de redescendre par une grande hêtraie jusqu'au village.

+ 550m - 550m 18km Temps de marche : 6h

### **Jour 05**

#### **De Douch au Fau par le Basset**

Balade jusqu'au sommet de l'Espinouse avant de rejoindre une partie peu connue du massif, plus au nord. Le sentier passe par les crêtes de la montagne d'Arret qui dominent le paysage avant de s'engager dans une zone rurale où l'agriculture subsiste encore. Quelques fermes sont encore en exploitation. L'une d'elles sera l'occasion de découvrir les délices de la table et de l'accueil paysan.

+400m - 400m 16,5km Temps de marche : 6h

### **Jour 06**

#### **Du Fau à la maison forestière des Bourdils**

Grande traversée du massif en longeant les flancs nord et ouest. Le climat devient océanique et les prairies remplacent les grandes forêts. Le soir, en se rapprochant du versant exposé à l'est la hêtraie reprend le dessus et offre ses plaisirs gourmands : les champignons ! Le soir, sur un coin du feu, ils grilleront avec un peu d'ail et de persil...

**La maison forestière des Bourdils** est une étape importante dans cette randonnée. Ce lieu est chargé d'histoire depuis que notre association a décidé de le faire revivre, c'était en juin 1984 ! Aujourd'hui encore, l'aventure continue avec des bénévoles et des amoureux de la nature.

+ 450m - 200m 18,5 km Temps de marche : 5h

**Code : 01CRXPA**

## **Jour 07**

### **Des Bourdils à Mons**

Le matin, depuis le refuge, on voit les Pyrénées ! Petit déjeuner sur la terrasse, les premiers rayons de soleil percent l'épaisse forêt. Le chemin du retour dans la vallée redescend paisiblement et offre de nombreuses possibilités de profiter des bienfaits de la nature : framboises, mûres, cerises sauvages... Puis le sentier traverse les bruyères et rejoint un ruisseau où une magnifique vasque naturelle invite à une dernière baignade. La randonnée se termine à Mons dans l'après midi.

+ 50m -850m 10,5 km Temps de marche : 5h

Informations importantes : les programmes sont donnés à titre indicatif, nous les respectons la plupart du temps, seulement, il est possible que des situations indépendantes de notre volonté puissent en modifier l'ordre ou l'itinéraire, (météo, sécurité, niveau des participants...). Nous prendrons alors les mesures nécessaires pour vous permettre de profiter au mieux de votre séjour dans les meilleures conditions possibles.

## **FICHE PRATIQUE**

### **ACCUEIL**

Le Jour 01 à 18 h à Mons la trivalle. Gîte du presbytère. 34390 MONS la TRIVALLE

Position GPS : Latitude : +43° 34' 15.13 Longitude : +2° 57' 20.99

Si problème, n'hésitez pas à appeler Olivier au 04 67 97 77 06

Si vous arrivez la veille : Hôtel Belleville 1, Avenue Jean Charcot 34240 Lamalou les Bains

Pour tous renseignements et réservation :

Tel : +33 (0) 4 67 95 57 00

### **Accès voiture :**

Mons la trivalle,

Itinéraire : [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr)

### **Parking :**

Sur place à votre arrivée, votre véhicule pourra être garé sur un parking extérieur. (Parking gratuit)

### **Voiture / Covoiturage :**

Nous pouvons difficilement jouer le rôle d'intermédiaire : d'une part, il nous est difficile d'organiser le covoiturage et d'autre part, la loi nous interdit la divulgation de coordonnées personnelles. Cependant, soucieux de faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de l'environnement, nous vous invitons, conducteur ou passager, à consulter les sites suivants qui organisent le covoiturage :

[www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr) ou [www.easycovoiturage.com](http://www.easycovoiturage.com) ou [www.123envoiture.com](http://www.123envoiture.com).

L'utilisation en est efficace, simple et gratuite.

**Bus :** La ligne 482/485 de bus relie directement Montpellier (terminus Tram) à Mons la Trivalle. Les horaires sont consultables sur : [www.herault-transport.fr/fiche\\_horaire/482\\_485.pdf](http://www.herault-transport.fr/fiche_horaire/482_485.pdf)

**Accès train :** Gare de Bédarieux / bus ligne 482/485

Gare SNCF de Bédarieux, place Pierre Seymard

34600 Bédarieux

**Code : 01CRXPA**

Informations 36 35 (0,34 €/mn)

De nombreux trains arrivent à Bédarieux. Selon les périodes de l'année, les horaires des trains sont modifiés, il ne nous est donc pas possible de vous indiquer des horaires et références de trains. L'heure de rendez-vous le jour 01 correspond à de nombreux trains arrivant à cette gare.

Nous vous invitons à vous rendre sur le site SNCF : [www.voyages-sncf.com/billet-train](http://www.voyages-sncf.com/billet-train) pour connaître les trains en ligne à la date que vous souhaitez.

**Accès avion :** Aéroport de Montpellier / navette aéroport-Tram / bus ligne 482/485.

## DISPERSION

Le jour 7 en fin d'après midi à Mons la trivalle. gîte du presbytère

### Retour train :

Gare de Bédarieux

De nombreux trains partent de Bédarieux. Selon les périodes de l'année, les horaires des trains sont modifiés, il ne nous est donc pas possible de vous indiquer des horaires et références de trains. L'heure de rendez-vous le jour 07 correspond à de nombreux des trains partant de cette gare.

### Retour avion :

Aéroport de Montpellier Aéroport de Béziers : Aéroport de Carcassonne  
(plus d'infos à la rubrique «accueil»)

## FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).
- Carte vitale.

## INSCRIPTION

Inscription

Quand réserver ?

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte.  
Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 30 % (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 8 jours du départ le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit.

Mode de paiement – au choix :

- Par chèque bancaire français à l'ordre de Sud Randos (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).
- Par chèques vacances. Sud Randos est habilité par l'ANCV à recevoir des chèques vacances en règlement des prestations
- Par carte de crédit Visa ou Mastercard. Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature (obligatoire) au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par carte bancaire.

Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

**Code : 01CRXPA**

Conditions générales ventes :

- Les conditions générales de vente de Sud Randos fournies avec le bulletin d'inscription sont réputées être acceptées par le client au moment du versement de l'acompte.

Accusé de réception :

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà votre randonnée est assurée.

Confirmation :

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons notre confirmation définitive. Elle comprend notre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

## NIVEAU

A Sud Randos, nous avons réuni les subtils ingrédients qui permettent, tout en douceur, d'aller à la découverte des régions, des pays et de rencontrer celles et ceux qui y vivent.

Notre savoir faire d'artisans nous autorise à pouvoir vous emmener ailleurs, dans ces lieux secrets où la marche est prétexte à la découverte. Néanmoins, cette randonnée demande une certaine pratique de la randonnée et des hauts reliefs.

Accessible à tous, 5 à 7 h de marche par jour sur terrain varié. Dénivelée maximum 850 m environ.

## HEBERGEMENT

**Hébergement en gîte d'étape + 1 nuit en refuge.**

## REPAS

Les repas du soir et petits déjeuners seront pris à l'hébergement. Vous emporterez un pique nique pour les repas de midi.

Si vous avez des problèmes d'allergies alimentaires ou des problèmes d'incompatibilité avec les tomates, n'hésitez pas à nous en informer. Dans la mesure du possible, nous ferons le nécessaire pour améliorer votre séjour.

## PORTAGE DES BAGAGES

Durant la semaine, nous vous demandons d'avoir un bagage par personne pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le poids ne dépasse pas 10 kg.

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers ...) et qu'il faut quelquefois parcourir quelques dizaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 –10 kg, en effet :

-Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.

-Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.

-Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées.

Ces quelques conseils ont été élaborés - en collaboration avec leur accompagnateur - par un groupe de randonneurs qui a été en butte aux remarques acerbes des hébergeurs et des transporteurs en raison de la taille et du poids excessifs de leurs bagages.

Proscrire les pèse-personnes et les fers à repasser !

## **GROUPE**

Les groupes sont constitués de 6 à 12 personnes.

Vous êtes membres d'une association, d'un comité d'entreprise, d'une collectivité, vous êtes une famille ou un groupe d'amis désirant randonner ensemble : nous organisons cette randonnée aux dates que vous choisissez, avec un tarif étudié.

Vous avez un rêve, un projet..., consultez-nous

## **ENCADREMENT**

Accompagnateurs en Montagne, spécialistes de la randonnée. Sud Randos vous prend en charge du point de départ «accueil» à votre point de retour «dispersion».

Vous aurez ainsi tout le plaisir de la découverte de la région traversée. Profitez-en, c'est les vacances!

## **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

### **La préparation physique**

**... et psychologique !** Ce séjour s'adresse à toute personne en condition physique normale, pas d'exploit ni de performance physique au programme. Il est nécessaire de pouvoir marcher entre 4 et 7 heures dans la journée.

L'esprit randonneur : demande parfois de la tolérance, un peu de discipline et beaucoup d'humour. Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Il arrive aussi que la météo soit capricieuse : ne vous laissez pas démoraliser par quelques gouttes de pluie ou une chute de neige inattendue, c'est aussi ça la randonnée... et ça peut même avoir un certain charme.

### **Notre conseil**

Vêtements : Les principes : Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
  - une veste en fourrure polaire chaude.
  - une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par temps froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément agréable. Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.
- Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et proscrire les équipements trop chauds et encombrants.

**La liste idéale :** à adapter suivant la randonnée et la saison

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- 1 bonnet.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.

**Code : 01CRXPA**

- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- Des sous-vêtements.
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

#### **Equipement :**

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale - Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil .
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette + 1 briquet.
- Crème solaire
- Boite plastique hermétique pour y mettre le pique nique de midi (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif). Pharmacie personnelle
- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

#### **Couchage :**

Il est nécessaire d'apporter votre duvet.

#### **Baignade :**

N'oubliez pas votre maillot et votre serviette !

## **DATES ET PRIX**

Nous programmons cette randonnée aux meilleures saisons pour profiter pleinement des paysages et du plaisir de la balade. Nos prix s'entendent par personne. Les départs se font généralement le dimanche. Autres jours, nous consulter.

La rando 7 jours :

**Départ tous les dimanches du 02/04/2016 au 30/10/2016 (dernier départ) 665€**

## **LE PRIX COMPREND**

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement en pension complète

## **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- le moyen de transport pour se rendre au lieu de rendez vous
- l'assurance
- les consommations et dépenses personnelles

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

### **Mons la Trivalle**

Altitude: 248m / Superficie: 2033ha / 507 hab.

Porte des gorges d'Héric. Dominée au Nord par la haute muraille de l'Espinouse sur laquelle s'accroche le Caroux au profil si caractéristique, Mons-la-Trivalle est une commune pleine de charme et un site touristique naturel.

Son nom qui signifie «mont des trois vallées» définit exactement sa situation. Bien protégée des vents septentrionaux grâce à sa majestueuse montagne, Mons-La-Trivalle se trouve à la rencontre des trois vallées de l'Héric, du Jaur et de l'Orb. Au Nord l'Héric, bouillonnant entre les hauts rochers, dégringolant en cascates et se calmant dans les piscines au fond de gorges abruptes, le Jaur serpentant tranquillement le long de la vallée d'Ouest en Est, l'Orb fleuve puissant et imprévisible traçant son chemin jusqu'aux plaines viticoles au sud. Balancé entre les influences océanique, méditerranéenne et montagnarde, le Caroux bénéficie d'un micro-climat très particulier, dont la principale caractéristique est un ensoleillement important ce qui lui a valu le surnom de «montagne de lumière». Ces conditions climatiques, font de ce massif un joyau naturel unique ou vie une faune et une flore très riche.

Le massif du Caroux est un des principaux sites français d'escalade. Mons compte aussi un très beau site pour la pratique du canoë et du VTT par la voie verte.

La Commune de Mons-la-Trivalle compte de nombreux hameaux dispersés autour du village : Ornac, la Voulte, Héric, la Coste, les Verdiers, Bardou...



## **ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR**

### **ANNULATION DE NOTRE PART**

Sud Randos se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ( 6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, vous serez prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Notre conseil : Si vous vous rendez en train au départ de la randonnée, évitez certains tarifs non modifiables ou non remboursables type Prem's tant que le départ n'est pas assuré.

### **ANNULATION DE VOTRE PART**

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle Sud Randos a pris connaissance du désistement par courrier avec accusé de réception :

Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 50€ par personne.

Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.

Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.

Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.

A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

Dans tous les cas une franchise minimale, pour frais de dossier, de 50€ par personne sera appliquée.

## **EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR**

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odysée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur [www.sudrandos.com](http://www.sudrandos.com) ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

### **L'ASSURANCE ANNULATION**

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

### **CAS PARTICULIERS CONCERNANT LES VOYAGES A L'ETRANGER**

Cas Particuliers concernant les voyages avec titre de transport (billet d'avion ou de train) Dans le cas d'un billet d'avion, de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas où vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

### **L'ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

## **EXTRAIT DES NOS CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE SEJOURS**

### **QUAND RESERVER ?**

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte.

### **COMMENT RESERVER ?**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 8 jours du départ le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit.

### **CAS PARTICULIER D'UNE RESERVATION DE SEJOUR LIBERTE**

L'organisation de nos séjours en liberté ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une réservation ferme est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 10 jours du départ nous nous réservons la possibilité de refuser votre réservation ou de vous facturer 50€ supplémentaires par personnes pour le traitement « très particulier » de votre dossier. Le paiement devra alors être obligatoirement effectué par carte de crédit.

### **MODE DE PAIEMENT**

Par chèque bancaire français à l'ordre de Sud Randos (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).

Par chèques vacances. Sud Randos est habilité par l'ANCV à recevoir des chèques vacances en règlement des prestations.

Par carte de crédit Visa ou Mastercard. Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature (obligatoire) au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par virement bancaire. Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

### **CONDITIONS GENERALES VENTES**

Les conditions générales de vente de Sud Randos fournies avec le bulletin d'inscription sont réputées être acceptées par le client au moment du versement de l'acompte.

### **ACCUSE DE RECEPTION**

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà si votre randonnée est assurée.

### **CONFIRMATION**

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons vos documents de voyage environ 10 jours avant votre départ. Ceux-ci comprennent la convocation, votre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

### **RESPONSABILITE**

SUD RANDOS se réserve le droit d'expulser à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

## **ECOTOURISME**

### **CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES**

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !

A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

SUD RANDOS a été soutenue par le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.

### **BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE**

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

#### **Soyez curieux... mais discrets :**

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

#### **Fermez les portes derrière vous :**

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

#### **Laissez les fleurs où vous les trouvez :**

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

#### **Jetez vos déchets :**

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

#### **Suivez les chemins :**

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

#### **Fumée sans feu :**

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

#### **Les arbres :**

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

## **SUD RANDOS CERTIFIE « CHARTE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES »**

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

- une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France
- qui a pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est **une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable**, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, **créés en partenariat avec les Parcs naturels**, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

### **Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :**

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatif

## L'ESPRIT DE NOS SEJOURS

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

**Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !**

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

### **Randonner :**

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

### **Et enfin...**

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

### **Idée sympa :**

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez une groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons diverses.

## SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROMÉ DE CERNON .

Tél : 06 48 20 71 48

Réservation : 06 15 97 90 28

mail : [contact@sudrandos.com](mailto:contact@sudrandos.com) site internet : [www.sudrandos.com](http://www.sudrandos.com)

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

**Code : 01CRXPA**